

Accord-cadre: une initiative populaire en guise de signal

SUISSE-UE Le mouvement citoyen **Opération Libero** et plusieurs personnalités pro-européennes envisagent de lancer une initiative populaire pour sauver l'accord-cadre. Mais les politiques sont sceptiques

MICHEL GUILLAUME, BERNE

[@mfguillaume](#)

Une fois de plus, le Conseil fédéral n'a rien communiqué sur le sort qu'il entend réserver à l'accord-cadre institutionnel avec l'UE. Son porte-parole, le vice-chancelier André Simonazzi, a encore joué les tombes gouvernementales ce mercredi. En revanche, la société civile se mobilise plus que jamais pour sauver ce qui peut l'être. Le mouvement Progresuisse a lancé un appel au Conseil fédéral dans les médias. Quant à Opération Libero, elle planche sur le texte d'une initiative populaire en collaboration avec d'autres associations soucieuses de consolider la voie bilatérale avec l'UE, ont annoncé plusieurs médias allemands.

Un texte encore dans les limbes

Né en 2014 en réaction à l'adoption par le peuple suisse de l'initiative de l'UDC «Contre l'immigration de masse», ce mouvement de jeunes citoyennes et citoyens s'est toujours profilé dans une posture d'ouverture, voulant éviter que «la Suisse ne se transforme en musée». Alors qu'on le croyait moribond l'an dernier, il s'est refait une santé financière grâce à une action de financement participatif et veut aujourd'hui marquer le retour de la société civile dans un débat européen qu'il sent confisqué par le Conseil fédéral. «Ceux qui détiennent les clés du débat, le Conseil fédéral et les partis, se livrent à des manœuvres dilatoires qui traduisent un manque de courage. Nous, la société civile, voulons aussi peser sur ce débat pour faire aboutir l'accord-cadre», déclare Stéphane Decrey, membre du comité national d'Opération Libero.

En l'occurrence, les partisans de l'accord n'ont guère qu'un instrument à disposition: l'initiative populaire, dont le texte n'est pas définitif, même s'il exigera «une ratification immédiate de l'accord-cadre avec l'UE». «Nous sommes encore dans une phase de réflexion et nous n'avons pas encore arrêté de texte définitif», confirme Stéphane Decrey.

Reste à savoir si l'instrument de l'initiative est aujourd'hui le plus approprié pour sauver l'accord-cadre. Plusieurs personnalités pro-européennes préfèrent ne pas s'exprimer. D'autres, comme la rectrice de l'Université de Fribourg Astrid Epiney, restent très pru-

«Ceux qui détiennent les clés du débat, le Conseil fédéral et les partis, se livrent à des manœuvres dilatoires qui traduisent un manque de courage»

STÉPHANE DECREY, MEMBRE DU COMITÉ NATIONAL D'OPÉRATION LIBERO

dentes. «Toutes les voies doivent être explorées, note-t-elle. Toutefois, l'outil de l'initiative implique le risque que celle-ci prenne trop de temps pour faire aboutir l'accord-cadre. Il serait préférable que le Conseil fédéral prenne rapidement les décisions qui s'imposent pour trouver une solution avec l'UE», ajoute-t-elle.

Autre mouvement citoyen très en vue ces dernières semaines, Progresuisse continue de privilégier le plan A. «Nous espérons que le Conseil fédéral achèvera les négociations dans l'intérêt commun des deux parties, puis soumet-

tra le texte au parlement avant que le peuple ne soit appelé à trancher», relève Lorenz Furrer, l'un des cofondateurs de Progresuisse. «Une initiative populaire ne peut être que l'ultima ratio», renchérit-il. De son côté, le laboratoire d'idées Foraus dément s'être associé à la démarche. «Nous voulons animer le débat de politique extérieure par nos propositions, mais nous ne participons pas à des campagnes politiques», précise son vice-président Darius Farman.

Le scepticisme des politiques

Dans le monde politique, l'idée d'une initiative populaire suscite beaucoup de scepticisme. Vice-président de la Commission de politique extérieure (CPE) du Conseil national, Laurent Wehrli (PLR/VD) n'y croit pas: «Je comprends le signal que veulent donner les initiants en mettant la pression sur le Conseil fédéral, mais je ne suis pas sûr que ce soit le bon moyen pour faire avancer les choses. Je crains que la démarche soit plus contre-productive que constructive pour des questions de délai», explique-t-il.

Avant que le peuple ne puisse trancher, il pourrait effectivement s'écouler deux, trois, voire cinq ans. S'ajoute la question du texte qui serait inscrit dans la Constitution, interroge Isabelle Chevalley (vert libéraux/VD): «Sur quelle version de l'accord-cadre voterait-on, avec quelle évolution possible du droit?» Selon elle, une telle initiative serait à double tranchant. «Le Conseil fédéral pourrait en profiter pour continuer sa politique de tergiversation dans ce dossier», imagine-t-elle.

Membre de la CPE du Conseil national, Christine Bulliard-Marbach (Le Centre/FR) partage ces réserves, raison pour laquelle elle veut croire que les jeux ne sont pas faits. «Même s'il n'est pas parfait, cet accord-cadre est d'une grande importance pour la Suisse et le Conseil fédéral ne devrait pas l'enterrer sans consulter le parlement. Nos accords bilatéraux restent la voie royale pour la Suisse», assure-t-elle. ■